

NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 83 Janvier-Fevrier-Mars 2022

*Bonne et heureuse
année 2022*



SOMMAIRE

L'éditorial du Maire 2

Info Mairie 3-7

Compte-rendu des associations 8-11

Activité et apprentissage 12-13

Nos artisans et commerçants 14-17

Monument historique 18

Calendriers des manifestations 19

Infos diverses 20

Cher-e-s administré-e-s

Nous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude dans le monde entier.

J'aurai tout d'abord une pensée pour toutes les Capraisiennes et tous les Capraisiens qui nous ont quittés durant cette année et souhaite assurer de mon soutien leurs familles.

Toute cette année, nous avons dû nous appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions lors des quelques manifestations qui ont pu avoir lieu à l'initiative de nos associations et de la municipalité.

Malgré les contraintes, le Conseil Municipal a réalisé ou avancé sur les travaux et projets majeurs du programme élu en mars 2020.

C'est en ce sens que la rénovation de la salle des fêtes a pu voir le jour, que l'extension de la mairie est en cours d'achèvement, que l'aire multisports est en service, que le déploiement de la fibre vers chaque foyer avec une possibilité de s'y raccorder d'ici la fin du 1er semestre de cette année et bien d'autres travaux, qui petit à petit, change l'image et l'attractivité de notre commune.

D'autres projets tels l'aménagement d'un jardin paysager dans le bourg dont les travaux vont démarrer en ce début 2022, la réhabilitation de locaux sur le bassin du canal pour y accueillir un Bar-Restaurant et un Tiers-lieux/ Espace Coworking et partagé avec point service public numérique, les travaux de rénovation énergétique de l'école, de l'extension du réseau incendie à partir du service irrigation communal existant, la rénovation du parc éclairage public vétuste avec du Led dans le but d'économies d'énergie, progressent dans leur conception et trouveront

un début de réalisation pour certains en 2022.

C'est un autre grand projet d'extension des activités du château des Merles qui est en cours d'étude, porté par un grand groupe Hollandais du tourisme. Projet de développement qui prendra pied pour une grande part sur l'Ouest de notre commune avec de nombreuses résidences de luxe à énergie positive s'intégrant dans le paysage, un parcours de golf 18 trous aux normes internationales pour y accueillir des compétitions de renom.

A la clé, si ce projet arrivait à terme, ce sont plus d'une centaine d'emplois locaux directs, une activité développée pour les entreprises du BTP ainsi que pour l'activité économico-touristique en général de notre territoire

Saint Capraise-de-Lalinde se veut être un village dynamique empreint de l'attrait pour cette ruralité moderne.

Sa croissance se poursuit. Son immobilier est prisé et se traduit par la réhabilitation de logements vacants. Les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village

Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent.

J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village qui en fait son intérêt.

L'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Nos familles sont aussi un creuset de bien-être et de réconfort. Je vous souhaite donc ainsi qu'à vos proches une Joyeuse année 2022 !



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



Informations élagage – Informations aux propriétaires fonciers



La Communauté des Communes Bastides Dordogne Périgord (CCBDP) envisage de réaliser une campagne d'élagage des arbres, branches et haies se situant sur l'emprise du

domaine public routier et d'abattre les arbres menaçant de tomber sur les voies de circulation de la commune, début 2022.

Les propriétaires fonciers qui pourraient être concernés par ces travaux devront prendre leurs dispositions afin d'élaguer ou d'abattre eux-mêmes les arbres concernés, s'ils le souhaitent, et ce avant l'intervention de la CCBDP.

Les propriétaires refusant l'élagage devront se faire connaître en Mairie :

La Mairie devant en informer la CCBDP pour éviter tout litige.

Les grosses branches d'un diamètre supérieur à 15 cm surplombant la chaussée ne seront pas coupées pour éviter d'abîmer le matériel lors de la chute.

En cas de présence d'un câble de téléphone ou d'électricité proche d'une branche à couper, les travaux d'élagage ne se feront pas pour éviter toute dégradation.

Les branches coupées seront broyées sur place.

Voies concernées

- « Vélo Route Voie Verte » :

*Chemin de halage et chemin de halage aval
(Depuis Tuilière jusqu'à Baneuil)*

SMD3 – Déchèterie

Le Comité Syndical du SMD3, réuni le 26/10/2021, a délibéré sur l'organisation du fonctionnement des déchèteries.



Les élus syndicaux ont décidé à l'unanimité la mise en œuvre d'une harmonisation des horaires d'ouverture pour les 33 déchèteries du SMD3 :

- Horaires d'été du 01/07 au 31/08

De 07h30 à 13h00 – (du lundi au samedi) en fonction des jours d'ouverture des déchèteries

Néanmoins, cette amplitude horaire estivale pourra être aménagée en soirée à Bergerac et Périgueux afin de faciliter l'accès des professionnels au service.

Ce type de réouverture pourrait également être envisagée en tant que de besoin sur une déchèterie par secteur d'intervention du SMD3.

- Horaires hors été du 01/09 au 30/06

De 9h00 à 13h00 (du lundi au samedi) en fonction des jours d'ouverture des déchèteries

Et de 14h00 à 17h45

- Pour rappel

Sauveboeuf (24150) : Lundi au Samedi

Bergerac (24100) : Lundi au Samedi

Issigeac (24560 Issigeac) :

Lundi, Mercredi, Vendredi

Validation par le Comité de la création de 4 Equivalents Temps Plein supplémentaires pour renforcer et rééquilibrer le fonctionnement des déchèteries sur les secteurs de Périgueux, Bergerac et Montpon-Mussidan.

Nous vous confirmons l'expérimentation du dispositif d'une déchèterie mobile, dont les résultats permettront d'affiner et d'ajuster les modalités de fonctionnement des déchèteries, dans un objectif de maillage départemental répondant à la qualité de service attendue des usagers.

Nous vous renvoyons enfin aux investissements du SMD3 en la matière, et notamment, à l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Thenon, première déchèterie à plat du département, qui ne manquera pas d'être déclinée sur l'ensemble du territoire dans le cadre des programmes d'investissements futurs.

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent



Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative est la contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement. La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle d'ordures ménagères des usagers. Elle harmonise les tarifs à l'échelle du département.

POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

- pour :
- répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'ici 2025 :
 - réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies
 - augmenter de 30 % le recyclage
 - réduire de 10 % l'ensemble de nos déchets
 - valoriser les biodéchets et éviter le gaspillage alimentaire
 - appliquer un système de facturation plus juste et équitable
 - maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers

LA POUBELLE NOIRE D'UN PÉRIGOURDIN
234 kg par habitant et par an (chiffres 2017).



143 kg sont valorisables !

QUI A DÉCIDÉ DE SA MISE EN PLACE ET QUAND ?

L'ensemble des structures gestionnaires des déchets du département de la Dordogne a acté le principe de mise en place de la redevance incitative fin 2018.

QUE FINANCE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : la collecte, les déchèteries, le traitement, le développement de nouvelles filières de recyclage.

LE CALCUL POUR LES PARTICULIERS

1 PART FIXE	un abonnement annuel au service (comme pour l'eau, l'électricité, etc.) + un forfait de base qui comprend le nombre d'ouvertures de bennes ordures ménagères déterminé par la composition du foyer
1 PART VARIABLE	pour les ouvertures de bennes supplémentaires au delà du forfait

AVEC LA REDEVANCE INCITATIVE

Seules les ordures ménagères seront payantes (sacs noirs).

Tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités, associations.

La TEOM sera supprimée.

Le brûlage des déchets verts

Pour rappel : Il est autorisé uniquement du 1^{er} octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie.

Païement de proximité – FINANCES PUBLIQUES

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Service de santé de proximité Prévention santé

Toute personne avançant en âge peut momentanément voir ses capacités amoindries sur le plan physique, cognitif, nutritionnel, social...

Ces fragilités peuvent être résorbées et permettre un vieillissement de santé si elles sont identifiées, évaluées et des conseils personnalisés préconisés.

Le Centre Hospitalier de PERIGUEUX a ouvert une consultation infirmière spécialisée Prévention-Santé, approfondie et accessible gratuitement (financement ARS Nouvelle-Aquitaine). Elle est proposée désormais en 45 points de consultations en Dordogne : dans les 5 hôpitaux de Bergerac, Sarlat, Nontron, Ribérac et Périgueux, ainsi qu'une journée par mois en 40 autres points du département.

D'une durée moyenne d'1h30, cette consultation permet, dès 60 ans, de faire un bilan complet et

de bénéficier d'un plan de soins en prévention personnalisé remis à la personne avec copie à son médecin traitant.

Un suivi à 1, 3 et 6 mois est effectué.

Pour bénéficier de cette consultation, il suffit de prendre rendez-vous : 05.53.45.30.55

A NOTER : Les plateformes de répit de Périgueux et Bergerac peuvent financer, grâce à une aide de la CARSAT, une aide à domicile, auprès de l'aidé pendant que l'aidant bénéficie de la consultation (demander le soutien AVANT la réalisation de la consultation).

Des réunions d'information publiques pour les seniors seront organisées en proximité, au second semestre 2021, pour présenter ce dispositif et leur permettre une sacoche de prévention complète.

- Pour toutes questions supplémentaires :

Centre de Ressources EHPAD – 05.53.45.27.45
ehpad.ressources@ch-perigueux.fr

Information urgence cardiaque et défibrillation

OÙ SE SITUE LE DÉFIBRILATEUR À SAINT- CAPRAISE-DE-LALINDE ?

Il se situe à l'entrée
(côté droit) de la salle des fêtes



QUELS SONT LES BONS GESTES À FAIRE ?

**Si une personne ne réagit pas et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque.
Dans ce cas là, il faut immédiatement : APPELER, MASSER, DEFIBRILLER**

1- APPELER



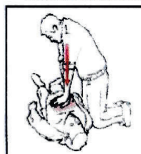
Donner aux services d'urgence les indications suivantes :

- Son numéro de téléphone
- Ce qui s'est passé
- L'adresse précise
- Les gestes effectués
- Répondre aux questions posées

ATTENDRE LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER

2- MASSER

Débuter immédiatement le massage cardiaque en attendant la mise en place d'un défibrillateur



MIEUX VAUT UN MASSAGE CARDIAQUE IMPRÉCIS QUE PAS DE MASSAGE CARDIAQUE DU TOUT

Appuyer régulièrement et fermement sur le thorax
Ces compressions thoraciques vont faire circuler le sang dans le corps lorsque le cœur ne peut plus le faire lui-même
Pratiquez environ 100 compressions par minutes

3- DEFIBRILLER

Les défibrillateurs automatisés externes sont sécurisés et très simples d'utilisation



1. Allumez l'appareil (une voix vous guide)
2. Placez les électrodes sur la peau nue de la victime conformément au schéma visible sur les électrodes
3. L'appareil fait le diagnostic et décide de délivrer le choc si nécessaire
4. Poursuivre le massage cardiaque dès que possible

NE JAMAIS ÉTEINDRE LE DEFIBRILLATEUR ET SUIVRE SES INSTRUCTIONS JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS

Espace France SERVICES



Espace France SERVICES va accueillir une nouvelle permanence dès le début de l'année 2022.

Le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Dordogne assurera une permanence tous les 1^{er} jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00 à l'Espace France Service de LALINDE (la prise de rendez-vous devra se faire directement auprès du CIDFF au 05 53 35 90 90)

A cette occasion, des juristes donneront des informations personnalisées dans les domaines suivants :

- Droits de la famille (union, rupture du couple, autorité parentale, succession/donation, tutelle/curatelle, obligation alimentaire, droits des personnes vulnérables, ...)

- Droit social de la fonction publique (application du contrat de travail, congés, santé au travail, rupture du contrat de travail, ...)

- Insertion professionnelle, formation, création d'entreprise (recherche d'emploi et informations générales sur le bassin de l'emploi, formation, création d'entreprise, élaboration de projet professionnel/orientation,...)

- Santé, Maternité, Vie relationnelle (demande d'accompagnement psychologique, demande concernant la santé génésique, la contraception, l'IVG, les risques sexuels,...)

- Parentalité, Conjugalité (convention parentale, information sur la médiation familiale, information sur le conseil conjugal et familial,...)

- Lutte contre les violence sexistes, sexuelles et discriminations (violences physiques/harcèlement sexuel, violences psychologiques/harcèlement moral, violences économiques et administratives, homicide/assassinat,...)

- Aide aux victimes (autre que violences sexistes et sexuelles) (accident de circulation, blessures involontaires (hors accident de la voie publique), erreur médicale, abandon famille, non présentation d'enfant, séquestration, acte de terrorisme, indemnisation des victimes, atteintes aux biens, constitution de partie civile, enlèvement d'enfants, autres infractions pénales,...)

- Droit des Etrangers (droit européen/droit communautaire, nationalité/naturalisation, asile/protection judiciaire, demande de renouvellement du titre de séjour,...)

- Droit du logement (propriété/copropriété, droit locatif, expulsion, expropriation, troubles du voisinage,...)

- Droit, démarches et aides sociales (allocation RSA/CPAM/ASF/CAF/..., pension de réversion/retraite, impôts/relation avec l'administration fiscale, aide juridictionnelle, accès à l'hébergement d'urgence, aide alimentaire, gestion du budget familial, ...)

- Autres domaines du droit (droit de la consommation, dettes/surendettement, droit de la santé, état civil/nom, droit des assurances/banques, droit administratif, droit des contrats, droit des affaires,...)

Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)

- récupérer le calendrier de ramassages des ordures ménagères

- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr

« Plan Grand Froid »

Nous vous rappelons que notre action « Plan Grand Froid » a débuté le 1^{er} décembre 2021.

La Conciergerie d'ici

05 53 67 78 42

La-conciergerie-solidaire

@msa-services.fr

Par un simple appel gratuit, Mathilde est à votre écoute, elle vous conseille et vous oriente

Lignes régionales en Dordogne Nouveaux horaires à partir du 01/09/2021

Nous tenons à vous informer que les nouveaux horaires des lignes régionales en Dordogne valables à partir du 01/09/2021 sont disponibles sur le site internet Transports de la région Nouvelle-Aquitaine

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/dordogne>

Bus du jeudi



Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes

Retour : 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)

BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 APPEL NON SURTAXE

		TOUTE PÉRIODE *													
		LMmJV	L	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	M	M	S	S	D6JF	D6JF
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	TAD	TAD	TAD	TAD
BEAUMONTOIS-EN-P.	Collège Léo Testut	-	-	-	-	-	06:45	06:45	06:54	-	-	08:54	12:23	10:54	15:14
	Salle des Sports	-	-	-	-	-	-	06:55	-	-	-	-	-	-	-
	La Micalé	-	-	-	-	-	-	07:00	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	-	-	-	-	-	07:04	-	-	-	-	-	-	-
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS	Place de l'Eglise	-	-	-	-	-	-	07:08	-	-	-	-	-	-	-
	D660	-	-	-	-	-	06:53	-	07:02	-	-	09:02	12:31	11:02	15:22
COUZE-ET-SAINT-FRONT	Mairie	-	-	-	-	-	06:59	-	07:08	-	-	09:08	12:37	11:08	15:28
	Monument	-	-	06:53	-	-	-	-	07:12	13:07	13:07	09:12	12:41	11:12	15:32
	La Bourriette	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE	Place de la Mairie	06:55	06:55	06:55	-	-	-	-	07:13	13:08	13:08	09:13	12:42	11:13	15:33
	La Gratusse (EDF)	06:58	06:58	06:58	-	-	-	-	07:14	13:09	13:09	09:14	12:43	11:14	15:34
	Port de Couze	07:00	07:00	07:00	07:00	-	-	-	07:17	13:13	13:13	09:17	12:47	11:17	15:37
	Place du Bicentenaire	07:04	07:04	07:04	07:04	-	07:04	-	07:23	13:19	13:19	09:23	12:53	11:23	15:43
MOULEYDIER	Tuileries (EDF)	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	-	07:25	13:21	13:21	09:25	12:55	11:25	15:45
	Tuileries Bourg	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	-	07:27	13:23	13:23	09:27	12:57	11:27	15:47
	Lot St Cybard	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	-	07:29	13:25	13:25	09:29	12:59	11:29	15:49
	St Cybard	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	-	07:30	13:26	13:26	09:30	13:00	11:30	15:50
CREYSSE	Le Bourg	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	-	07:32	13:28	13:28	09:32	13:02	11:32	15:52
	Place de l'Ecole	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	-	07:36	13:32	13:32	09:36	13:06	11:36	15:56
	Mairie	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	-	07:37	13:33	13:33	09:37	13:07	11:37	15:57
	ZA La Roque	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	-	07:38	13:34	13:34	09:38	13:08	11:38	15:58
BERGERAC	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	-	07:21	-	-	-	-	-	-	-
	Rue Millet (3)	07:25	07:25	07:25	07:25	07:25	07:25	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	-	07:30	-	-	-	-	07:50	13:46	13:46	09:50	13:20	11:50	16:10
	Lycée Capelle	07:40	-	-	-	07:40	-	-	07:30	-	-	-	-	-	-
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	07:55	-	-	07:40	-	07:55	13:51	13:51	09:55	13:25	11:55	16:15
	Jardin Perdoux	-	-	08:00	-	-	07:45	-	08:00	13:56	13:56	10:00	13:30	12:00	16:20
	Lycée Maine de Biran	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Eugène Leroy	07:45	-	-	-	-	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Jacques Prévert	-	-	-	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Départ TER Bergerac > Bordeaux				8:37			8:37			14:33	14:33	10:36	14:33	12:29	16:29

BERGERAC → LALINDE → BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD

		TOUTE PÉRIODE *													
		m	m	m	m	m	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	m	LMmJV	S
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)
BERGERAC	Collège Eugène Leroy	-	12:05	-	-	-	13:00	-	-	17:08	-	-	18:05	-	-
	Collège Jacques Prévert	12:00	-	-	-	-	17:00	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée Maine de Biran	12:05	-	-	12:05	13:30	-	17:08	-	-	-	18:05	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	12:05	-	-	-	17:10	-	-	-	18:05	18:05	-	-
	Gare SNCF	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	18:10	18:10	18:10	-	-
	Jardin Perdoux	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	18:15	18:15	18:20	-	-
	Lycée Capelle	-	12:10	-	-	13:15	13:10	-	-	17:12	18:10	-	-	18:10	-
	Place du Foirail	-	12:15	-	-	-	-	-	-	17:20	-	18:20	18:20	18:25	-
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	-	-	13:20	-	17:17	-	-	18:15	-	-	-	-
	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	13:15	-	-	-	-	-	18:25	-	-
CREYSSE	ZA La Roque	12:25	12:25	12:25	12:25	13:40	-	17:25	17:25	17:25	18:25	18:25	18:25	18:30	-
	Mairie	12:27	12:27	12:27	12:27	13:42	-	17:27	17:27	17:27	18:27	18:27	18:27	18:32	-
	Place de l'Ecole	12:28	12:28	12:28	12:28	13:43	-	17:28	17:28	17:28	18:28	18:28	18:28	18:33	-
	Le Bourg	12:30	12:30	12:30	12:30	13:45	-	17:30	17:30	17:30	18:30	18:30	18:30	18:35	-
MOULEYDIER	St Cybard	12:32	12:32	12:32	12:32	13:47	-	17:32	17:32	17:32	18:32	18:32	18:32	18:37	-
	Lot St Cybard (3)	12:33	12:33	12:33	12:33	13:48	-	17:33	17:33	17:33	18:33	18:33	18:33	18:38	-
	Tuileries Bourg	12:35	12:35	12:35	12:35	13:50	-	17:35	17:35	17:35	18:35	18:35	18:35	18:40	-
	Tuileries (EDF)	12:37	12:37	-	12:37	13:52	-	17:37	17:37	17:37	18:37	18:37	18:37	18:42	-
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE	Place du Bicentenaire	12:39	12:39	-	12:39	13:54	-	17:39	17:39	17:39	18:39	18:39	18:39	18:44	-
	Port de Couze	12:41	12:41	-	-	13:56	-	17:41	17:41	17:41	18:41	18:41	-	18:46	-
	La Gratusse (EDF)	12:44	-	-	-	13:59	-	17:44	17:44	17:44	18:44	18:44	-	18:49	-
	Monument	12:49	-	-	-	14:03	-	-	-	-	18:49	-	18:54	-	-
COUZE-ET-SAINT-FRONT	Place de la Mairie	12:50	-	-	-	14:04	-	17:50	-	-	18:50	-	18:55	-	-
	La Bourriette	12:53	-	-	-	14:08	-	17:53	-	-	18:53	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	12:58	-	-	-	14:13	-	17:58	-	-	-	-	-	-	-
	Mairie	-	-	-	12:46	-	-	-	17:55	-	18:44	18:56	-	18:55	13:50
BAYAC	D660	-	-	-	12:52	-	-	-	18:01	-	18:50	19:00	-	19:00	13:55
	Place de l'Eglise	-	-	-	-	13:30	-	-	-	-	-	18:40	-	-	-
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS	Place du Foirail	-	-	-	-	13:34	-	-	-	-	-	18:44	-	-	-
	La Micalé	-	-	-	-	13:38	-	-	-	-	-	18:48	-	-	-
NAUSSANNES	Salle des Sports	-	-	-	-	13:43	-	-	-	-	-	18:53	-	-	-
	Collège Léo Testut	-	-	-	13:00	-	13:51	-	-	18:09	-	18:58	19:10	19:03	19:08
Arrivée TER Bordeaux > Bergerac														17:25	17:25

TAD

HORAIRES SUR RÉSERVATION

Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.

RÉSERVATIONS AU : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

MESURES SANITAIRES COVID-19

Consultez les gestes barrières sur le site www.gouvernement.fr

Gérez vos déplacements avec MODALIS

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

(1) Fonctionne uniquement en période scolaire

(2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires

(3) Navettes en provenance de collège Eugène Leroy, collège J. Prévert, collège Saint Front, lycée Capelle, lycée Hélène Duc, lycée Maine de Biran

- Arrêt non desservi

LMmJV du lundi au vendredi m mercredi S samedi D6JF dimanche et jours fériés

Vacances scolaires «Zone A» :

Vacances de la Toussaint : du 23/10 au 07/11/2021

Vacances de Noël : du 18/12/2021 au 02/01/2022

Vacances d'hiver : du 12/02 au 27/02/2022

Vacances de printemps : du 16/04 au 01/05/2022

Vacances d'été : à partir du 07/07/2022



RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Région vous transporte

ATELIER DES COULEURS

L'ATELIER DES COULEURS a repris ses activités les mercredis apres-midi de 14h à 17h à la salle des fêtes de Saint-Capraise-de-Lalinde avec toujours le même enthousiasme et la bonne humeur.

Une très grande régularité et un travail assidu de qualité de tous les Artistes nous rend optimistes quant aux expositions futures.

Des démonstrations, des stages, des expositions extérieures font partie du programme 2021/2022 sans oublier notre EXPOSITION NATIONALE 2022

Si vous souhaitez vous joindre à nous :

Contacts : Jacqueline CLÉMENT : 06 71 11 29 43

Viviane VALÉRIE : 06 35 52 48 53



latelier.dcouleurs@gmail.com



L'APE LES ENFANTS D'ABORD

COLLECTE DE DECHETS

DU 27 NOVEMBRE 2021

Dans le cadre d'une manifestation organisée par le Lion's Club des Bastides sur le thème des journées environnementales et de la sensibilisation des populations à la préservation de notre planète, L'APE LES ENFANTS D'ABORD a été sollicitée afin d'organiser une après-midi de collecte des déchets.

Cette manifestation à volonté éducative s'est déroulée en partenariat avec l'ensemble des Communes du RPI, le SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 aux abords du LAC DE LANQUAIS, un goûter a été servi à l'issue de la récolte.

Les déchets récoltés ont été déposés à Lalinde et exposés le dimanche 28 novembre 2021 dans le cadre de la Fête de l'Arbre organisée par le Lion's Club des Bastides avec l'intervention des services du SMD3.

A l'issue de cette manifestation, le Lion's Club des Bastides a remis un chèque de 1.000 euros à L'APE LES ENFANTS D'ABORD pour la Classe de Neige qui doit avoir lieu du 24 au 28 janvier prochain et qui concernera nos enfants du RPI du CP au CM2 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

Cette somme sera remise aux écoles.

MARCHE DE NOËL DU 05 DECEMBRE 2021 SALLE DES FÊTES DE ST-CAPRAISE DE LALINDE

Cette manifestation s'est déroulée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur en présence de nombreux exposants et visiteurs.

Nous avons ainsi récolté la somme de 484,44 euros qui viendra alimenter la participation aux écoles pour la prochaine année scolaire, ce bénéfice est à affiner avec la vente des sapins.

Nous en profitons pour remercier la municipalité de St-Capraise-de-Lalinde, mais également les parents et grands-parents bénévoles présents à cette manifestation.



À venir sous réserve des directives gouvernementales :

05/02/2022 – SOIREE ANNEES 80 ; 06/03/2022 – QUINE ; 09/04/2021 – KARAOKE

Nous communiquerons sur les événements à venir sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/ape2017.2018/> et dans les cahiers de correspondance de vos enfants.

Prenez soin de vous. Très belle année à tous et MERCI pour nos enfants.

Le Bureau de L'APE LES ENFANTS D'ABORD

AAPPMA (ASSOCIATION DE PÊCHE)

« LE BAMBOU »

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 12 Novembre 2021

Etaient présents :

- Le Président : Roger LASSALLE
- Le Vice-président : Matthieu MORELET
- Le Secrétaire : Richard LESAGE
- Le Trésorier : Christophe LASSALLE
- Administrateur : Aloïs MARCELAUD

Aucun pêcheur ne s'étant rendu à l'assemblée générale, nous avons le regret de vous annoncer la prochaine dissolution de l'AAPPMA « Le BAMBOU » de SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

Le bureau espère que les lots qui lui sont attribués trouveront une nouvelle équipe de gestionnaires.

Pour le bureau

Le Président (désolé et découragé)

Mr Roger LASSALLE



COMITÉ DES FÊTES

C'est avec un grand plaisir que les habitants de Saint-Capraise ont pu renouer avec une tradition, ô combien importante dans notre commune, un moment convivial dans notre salle des fêtes rénovée.

Tous les participants ont apprécié le repas cochonnailles que nous avons partagé ce dimanche 21 novembre 2021.

De vrais « ripailles » concoctées par Jean-Marie, traiteur et charcutier à Sigoulès, qualité et quantité au rendez-vous

Les convives sont repartis « rassasiés », heureux de cet instant partagé entre amis, familles et voisins dans une ambiance chaleureuse.

Deux ans et demi sans festivités dans notre village, la pandémie en a décidé ainsi et le bureau du comité des fêtes n'a pas voulu prendre de risques durant ces longs mois, depuis mars 2019.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver, nous l'espérons, si, lors de nos prochaines festivités programmées pour 2022 :

Repas omelette à l'aillet : le 1^{er} mai 2022 (midi)

- Marchés gourmands : les dimanches 10 juillet 2022 (en soirée)

7 août et 28 août 2022 (en soirée)

- Saint-Capraise en fête : samedi 23 juillet 2022 (en soirée)

- Repas cochonnailles : dimanche 20 novembre 2022 (midi)

Important : pour les repas avec réservation, pensez à retenir vos places dès le début des inscriptions.

Il y a eu des désistements et nous avons pu « rattraper » une douzaine de personnes, mais nous avons aussi refusé du monde.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, par leur aide, à la réussite de cette journée.

*Pour le bureau, Jean-Claude Vergnaud
Secrétaire du comité.*

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le 8 janvier, le Souvenir Français a organisé à une cérémonie pour remercier les porte-drapeaux qui ont participé pendant l'année 2021 à pas moins de 34 cérémonies.

En présence de Christian Crespo, président de l'Amicale des Porte-Drapeaux du Bergeracois (APDB) et de Frédéric Gontier, président du comité de Bergerac du Souvenir Français, cinq diplômes d'honneur ont été remis à des porte-drapeaux particulièrement méritants. Il s'agit de Joël Villepontoux (St-Jean d'Eyraud), Gérard Pavageau (Monfaucon), Jacques Denoix (St-Julien-de-Crempse), Roger Chedin (UNSOR) et Yves Lescombes (Clérans)



Le monument aux Morts de la commune, restauré l'an dernier, a ensuite été évoqué.

Le Souvenir Français a constaté la qualité des travaux en se basant sur quatre critères : l'inscription de tous les noms déjà existants, l'adjonction de ceux de soldats « oubliés » parce que retranscrits sur d'autres communes, l'ajout des soldats morts au cours du conflit 1870-1871 et le déplacement des plaques commémoratives, un monument aux morts n'ayant à porter que les noms des

Morts pour la France. Pour cette raison, une aide particulièrement élevée a été accordée par le siège de l'association, la délégation Dordogne et le comité de Bergerac. C'est ainsi qu'un chèque de 690 € a été remis à la mairie.

Le maire, Laurent PEREA a remercié le Souvenir Français en remarquant, non sans humour, qu'il avait rarement vu une association subventionner une municipalité, étant plutôt habitué à l'inverse. Il a rappelé que cette association était basée dans sa commune et a ensuite salué le dynamisme de ses membres et la qualité de ses travaux de recherche historique.

FOOTBALL CLUB DE LALINDE COUZE SAUVEBOEUF ECOLE DE FOOT 2020-2021

Bonjour à toutes les sportives et tous les sportifs !

La saison 2021 – 2022 a débuté. Les enfants sont de retour sur les terrains !

Les effectifs sont les suivants :

- U7 : 14 joueurs qui s'entraînent à 14h00 les mercredis à Sauveboeuf
- U9 : 10 joueurs qui s'entraînent à 14h00 les mercredis à Sauveboeuf
- U11 : 24 joueurs qui s'entraînent à 16h30 les mercredis à Couze
- U13 : 15 joueurs qui s'entraînent à 18h00 les mercredis à Couze.



N'hésitez pas à nous rejoindre tout au long de l'année !

Contacts : Président Norbert BENEY : 06.16.67.10.92

Éducateur Philippe MALBEC : 06.31.47.77.71

Merci de laisser un message sur le répondeur pour être rappelés !

Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Capraise-de-Lalinde pour son aide.

En effet, des travaux de remise en état du stade sont programmés afin que notre équipe U15 puisse s'entraîner avec le Club des Coteaux de Pécharmant.

Sportivement,
Le FCLC

ACTIVITÉ ET APPRENTISSAGE DU 20/10/2021

Saint-Capraise-de-Lalinde et le monde mystérieux des champignons



En automne, les Périgourdins espèrent que la pluie et le soleil feront pousser les champignons. Quand un Périgourdin parle des champignons il s'agit la plupart du temps des cèpes qui sont les rois des champignons. Dans le nord du département une podologue aujourd'hui retraitée s'était rendue compte qu'au moment de la pousse des cèpes elle avait moins de patients et qu'ils revenaient lorsque la pousse était terminée ! Le même constat a été fait par un médecin.

Le 20 octobre Ghislaine et Hubert Gourdon membres de la Société mycologique du Périgord ont organisé une sortie champignons dans les bois de Saint-Capraise. Une vingtaine de personnes munies de paniers ont parcouru les bois à la recherche de toutes les espèces de champignons. En effet le but des sorties champignons de la Société mycologique du Périgord est pédagogique et non gastronomique ou commercial. L'après-midi les champignons ont été identifiés et mis dans une assiette avec une étiquette précisant leur toxicité ou leur comestibilité. Une centaine d'espèces ont été identifiées. Parmi elles plusieurs bolets ont été identifiés. En premier lieu citons le Cèpe d'été.

On peut confondre un jeune cèpe avec le Bolet amer. Ce dernier a un pied avec un

réseau noirâtre alors que chez les cèpes il est blanc. Un seul Bolet amer dans un plat rend l'ensemble immangeable. Dans un kilo de cèpe vendu sur le marché de Bergerac s'était glissé un taquin Bolet amer et la personne n'a pas pu les manger en raison de l'insupportable amertume. A Saint-Capraise, le Bolet rude des charmes, le Bolet orangé des chênes ont été trouvés. Ils sont consommables sauf les pieds trop fibreux. On a trouvé aussi le Bolet à pied rouge qui est un excellent champignon mais qui fait très peur en raison de son bleuissement spectaculaire. Un mythe du Périgord s'écroule car le fait qu'un champignon bleuisse ne signifie pas qu'il soit toxique mais simplement qu'il s'oxyde. Le Bolet à pied rouge est excellent cuit mais toxique cru. On le reconnaît à son chapeau brun, à ses pores (sous le chapeau) rouges et à son pied jaune ponctué de rouge.

Les amanites constituent une famille avec à la fois des espèces mortelles comme l'Amanite phalloïde et des espèces excellentes comme l'Oronge ou Amanite des Césars. Nous n'avons pas trouvé d'Oronges. C'est une espèce avec un chapeau orange, des lames et un pied jaune d'or et une volve en sac blanche à la base du pied.

L'Oronge peut être confondue avec l'Amanite tue-mouches lorsque cette dernière a le chapeau orange et délavée par la pluie a perdu ses points blancs. On a rencontré l'Amanite rougissante ou golmotte qui est la seule amanite dont la chair rougit. Elle est comestible après cuisson. On peut la confondre avec l'Amanite panthère très toxique mais elle reste immuable. L'Amanite phalloïde mortelle possède un chapeau vert, Mais il existe une forme blanche. L'Amanite citrine qui lui ressemble est inoffensive mais il ne faut pas la consommer en raison des risques de confusion.

De nombreuses russules poussent à Saint-Capraise. Ce sont des champignons à lamelles dont la chair se casse comme de la craie mais qui n'ont pas de lait. Certaines sont comestibles comme les Russules charbonnières dont le chapeau peut être vert ou violet ou un mélange de ces deux couleurs. Les Russules charbonnières ont une particularité. lorsqu'on touche les lamelles elles sont lardacées c'est à dire très grasses. On peut apercevoir la Russule vieux rose quia un agréable goût de noisette. Proche des russules on trouve les lactaires qui se différencient par la présence de lait avec des couleurs variées : blanc, jaune, orange, rouge, violet. Le plus connu est le Lactaire délicieux ou catalan dont le lait est orange. Il pousse sous les pins et il peut se manger. Il convient de ne consommer que les lactaires à lait orange trouvés sous les pins. Sous les épicéas poussent une espèce dont le goût est désagréable. D'autres lactaires sont très poivrés.

Des girolles ont été trouvées. Ces champignons ont des plis et non des lamelles. Elles ont une odeur fruitée d'abricot ou de mirabelle.

Le Paxille enroulé est une espèce autrefois classée comme comestible et maintenant mortelle. En effet la dangerosité vient du fait qu'à chaque consommation on accumule des toxines qui ne s'éliminent pas et par conséquent après plusieurs repas on atteint la dose létale.

Les odeurs chez les champignons sont un élément important pour l'identification. Certains sentent la pomme, le miel, le radis, le caoutchouc, l'amande amère... Par ailleurs, pour identifier une espèce il faut qu'elle soit complète (pied en entier) car un élément déterminant peut se trouver à la base du pied. Il faut également regarder sous quel arbre vous l'avez trouvée.

La Société mycologique du Périgord est une association dont le but est l'étude des champignons. Elle organise des sorties avec des identifications pédagogiques et une exposition annuelle. Cette année à Belvès 281 espèces ont été recensé



Chaque trimestre nous mettrons à l'honneur des artisans et des commerçants de notre commune

L'idée est de vous faire connaître leur(s) activité(s), les produits et services qu'ils proposent et souvent même leur histoire, (combien de travailleur(s)-(euses) sont t'il(s)-elle(s) depuis quand, pourquoi, comment...)

SAINT CAPRAISE COIFFURE

«12 ans maintenant que je suis installée à Saint CAPRAISE de LALINDE. Une très jolie expérience, dans un village tellement accueillant. SAINT CAPRAISE COIFFURE est un salon rempli d'énergie positive.

Nous sommes une équipe accueillante et professionnelle, 100 % l'Oréal et travaillons en journée continue. Merci à toutes et à tous d'être présents depuis tant d'années.»

SAINT CAPRAISE coiffure – 05 53 27 85 60 DAVRIL Aurore

Horaires d'ouvertures : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,

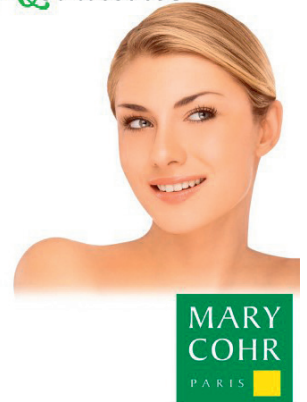
Samedi : 9h00 à 18h00



INSTITUT DE BEAUTÉ HERMINIE



INSTITUT DE BEAUTÉ
Herminie



L'institut De Beauté a été créé par Herminie après plus de 20 ans de pratique en tant que salariée.

L'institut a profité de la rénovation d'un bâtiment par la municipalité pour créer cet espace bien-être en 2017 qui compte aujourd'hui 2 salariées supplémentaires.

L'institut propose des soins du corps, des soins visage, des épilations, des maquillages, des vernis semi-permanents.

Herminie, Nina et Camille, vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 dans un cadre chaleureux et convivial pour un moment de détente et de relaxation.



SCOFI INFORMATIQUE

La société SCOFI INFORMATIQUE existe depuis 1996.

Nous sommes spécialisés dans la vente et la réparation de matériel informatique pour les particuliers, les professionnels ainsi que les collectivités.

Nous sommes ouverts du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (Lundi 9h-12h30 / 14h-18h) et nous sommes situés :

8 route de Bergerac – 24150 Saint-Capraise-de-Lalinde

L'équipe est constituée de Charlotte (gérante), Stéphane (ancien gérant) Nicolas et Axel.



BOULANGERIE GABRIEL K.



Le CAP de Boulanger en main en 2004, Yannick KRIV a débuté sa carrière en Gironde.

Après avoir maîtrisé toutes les bases de la fabrication du pain pendant 6 années, il décide de revenir en Dordogne, lieu de son enfance, pour reprendre en 2011, avec son épouse Marie-laure, la petite boulangerie du village de Saint Capraise de Lalinde.

La boutique est sympathique et conviviale et propose des produits simples et préparés dans le fournil.

Mais un peu à l'étroit il accepte d'acheter en 2016 la maison de leurs voisins pour accueillir dans un espace plus chaleureux leurs clients.

Un salon de thé est ouvert, une épicerie fine est proposée petit à petit, des vins bio, apéritifs et champagne sont à la vente pour accompagner les petites pâtisseries, gâteaux d'anniversaire ou produits salés.

Il est possible de se restaurer le midi, sandwiches et formules sont confectionnés en direct ou en les commandant le matin par téléphone.

La boulangerie met à disposition son espace aux artistes de Saint-Capraise ; artistes peintres (en ce moment Viviane Valérie de l'atelier des couleurs), sculpteurs, couturiers, bijoux...dont les œuvres peuvent être achetées.

La boulangerie GABRIEL K, vous accueille du lundi au dimanche de 7h00-12h30 et de 16h00 à 19h00. FERMEE le mercredi et mardi, dimanche après-midi.

Yannick et Marie-Laure vous proposent tous les jours de délicieux pains spéciaux et desserts. Leurs spécialités la capraisienne : baguette au levain de seigle, les nems au porc et samoussas végétariens, les Chou'K (chouquettes garnies à la crème vanille) et pendant les fêtes, de fameuses bûches roulées et plus encore dont vous retrouverez la liste au magasin.

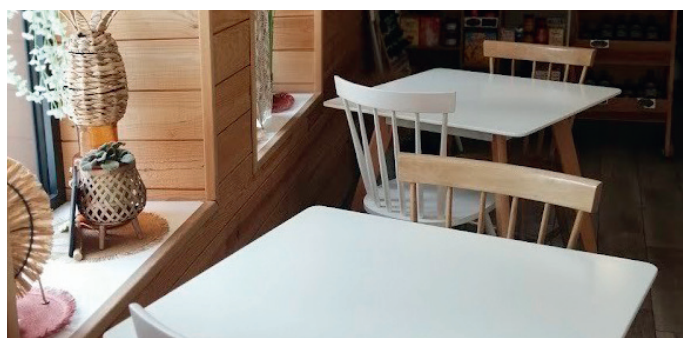
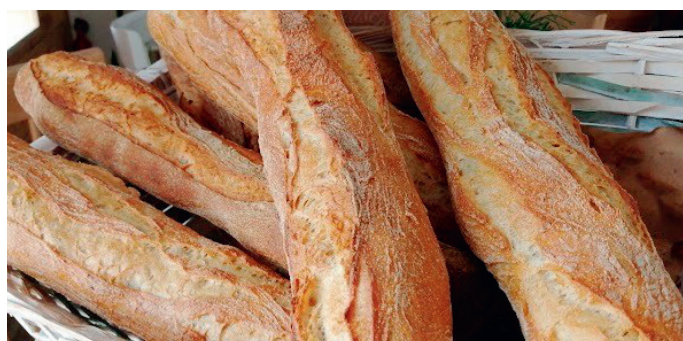
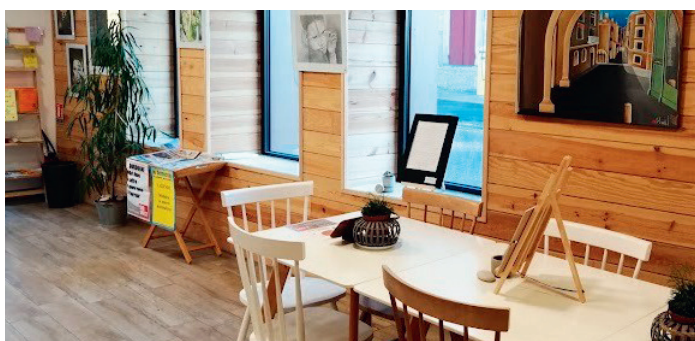
BOULANGERIE GABRIEL K.

3, route de Clérans

24150 Saint Capraise de Lalinde

Tél. : 05 53 73 20 54

Mail : gabriel.kriv@sfr.fr



L'HAPPY'ZZA

Date d'ouverture le
10 octobre 2017

«Après avoir travaillé dans la grande distribution pendant une vingtaine d'année, j'avais l'impression d'avoir fait le tour de ce que j'avais à apprendre.

C'est ce qui a été le moteur pour moi pour commencer à me lancer.

J'ai entamé plusieurs études de projets, et celle qui correspondait à mes attentes, en l'occurrence, la liberté de décider, l'indépendance, le commerce, le contact humain et le goût pour la cuisine c'était la pizzeria.

Après avoir fait une formation de pizzaiolo, il a fallu commencer à chercher un local.

Chercher un local n'est pas une mince affaire, j'en ai fait plusieurs en prospection, mais aucun ne collait à mes attentes.

Un jour en m'arrêtant au stop de la boulangerie je me suis demandé ce qu'il y avait à côté de la poste.

Je me suis rapproché de la mairie et tout s'est enchaîné très vite pour la création de L'HAPPY'ZZA.

Je suis auto entrepreneur

L'HAPPY'ZZA est une pizzeria de vente à emporter : ouverte du mardi au samedi de 11h30 à 13h00 et de 18h30 à 21h00.



Il est possible de commander :

- en téléphonant au 07 82 17 64 43
- en envoyant un message sur WhatsApp,
- en laissant un message sur le répondeur,
- en envoyant un texto,

Il y a trois tailles différentes (petite 26 cm - moyenne 33 cm ou grande 40 cm) ainsi que des pizzawichs qui sont des sandwichs avec les ingrédients et la pâte à pizza.

Il est aussi possible d'acheter des boissons à emporter comme de l'eau, des sodas, des bières ou du vin.



Saint-Capraise-de-Lalinde

DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



DON DE SANG
le Jeudi 10
Février 2022
De 15h00 à 19h00
à la salle des fêtes

MONUMENT AUX MORTS



11 novembre 2021

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 a eu lieu devant notre monument aux Morts sous un soleil de printemps. C'était la première manifestation depuis son inauguration en septembre dernier.

On se souvient que les gravures, à demi effacées avaient été remplacées par des plaques sur lesquelles ces noms et d'autres, «oubliés», avaient été retranscrits.

Notre porte-drapeau, Robert Farguette, ancien d'Algérie a pu compter ce jour-là sur le renfort de deux nouveaux : Clément, le fils du conseiller municipal Gilbert Abarnou et Loïc Maecklerberg, arrivé avec sa famille il y a peu à Saint-Capraise et déjà investi dans la vie de la commune.

Autre innovation : la lecture du message de Mme la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, Geneviève Darrieusecq a été lu par Élodie Chevrier, jeune élue du Conseil municipal.

Le maire a clôturé la cérémonie par un discours avant d'inviter chacun à partager le pot de l'amitié.

Photo : les trois porte-drapeaux, Élodie Chevrier et le Maire.

La première guerre mondiale marque une étape dans le sort réservé aux corps des soldats tombés au combat.

Le Poilu de 1914 est pourvu d'une plaque patronymique qui permet, en cas de malheur d'identifier le corps. Par ailleurs, les camarades du

soldat prennent soin de planter sur sa tombe une croix qui porte son nom.

Les mairies voient, au cours de la guerre, arriver les certificats de décès des enfants du pays victimes des combats. A ces éléments d'archives s'ajoutent, dans les années 1920-1921, les jugements des tribunaux qui déclarent mort un homme qui, en fait, a disparu corps et biens. Le tout est reporté sur les registres d'État civil. Ce sont les transcriptions, documents sur lesquels les mairies vont se baser pour établir la liste de leur monument aux Morts.

À Saint-Capraise, l'emplacement choisi pour le monument se trouve entre l'église et la forge Lambert au pied de l'immense ormeau qui, dit-on, a été planté pendant la Révolution. Le Conseil municipal vote un budget et prend contact avec un marbrier au printemps 1921. Le 10 septembre 1921, les travaux commencent.

Pendant des décennies, les cérémonies patriotiques vont avoir lieu à cet endroit.

Cependant, l'intensification du trafic routier nuit au recueillement et il est décidé de déplacer le monument.

Force est de constater, cependant, que les noms s'altèrent avec le temps. Une plaque de marbre peut être facilement restaurée.

Ce n'est pas le cas pour des caractères gravés dans du calcaire. L'équipe municipale élue en 2020 avait fait état, au cours de la campagne électorale, de sa volonté de restaurer les noms des soldats de 14-18.

Après avoir mené des recherches, le Souvenir Français a proposé une liste qui englobe les quatre morts de 1870, les 13 de 14-18 auxquels ont été rajoutés huit noms «oubliés», les deux de 1940 et celui d'Algérie. Cette proposition est retenue par le Conseil municipal qui souhaite toutefois que soit préservée une particularité communale : que le grade du militaire figure devant le patronyme ainsi que la date complète de sa mort.

Le 10 septembre 2021, exactement 100 ans jour pour jour après le lancement de sa construction, le 10 septembre 1921 a eu lieu l'inauguration du nouveau monument devant une haie de 22 drapeaux d'Anciens combattants.

Dates	Manifestations	Où
Samedi 08/01/2022	Galette des Rois	Salle des fêtes
Vendredi 28/01/2022	Assemblée Générale Comité des Fêtes	Salle des fêtes
Dimanche 30/01/2022	Repas des Aînés	Salle des fêtes
Samedi 05/02/2022	Soirée Année 80 (APE les Enfants d'abord)	Salle des fêtes
Jeudi 10/02/2022	Collecte de Sang	Salle des fêtes de Saint-Capraise De 15h00 à 19h00
Vendredi 04/03/2022	Assemblée Générale Atelier des Amis	Salle des fêtes
Dimanche 06/03/2022	Loto (quine) (APE les Enfants d'abord)	Salle des fêtes
Samedi 19/03/2022 ou 06/03/2022	Ball Trap (BTC)	Salle des fêtes
Samedi 02/04/2022	Repas de chasse (ACCA)	Salle des fêtes
Samedi 09/04/2022	Karaoké (APE Les Enfants d'abord)	Salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES : SOTO Taö ; le 14/10/2021 - **Nos félicitations aux heureux parents**

DÉCÈS :

M. SANCHEZ Luis, Angel ; le 16/09/2021
Mme PACHECO Andrée Renée Veuve BLONDEAU ; le 02/11/2021.
M. ARNOUIL Jacques, Yvan ; le 30/11/2021
Madame VALCKE Louise ; le 12/12/2021
M. CHIARLA Charles, Jean, Louis ; le 19/12/2021
Toutes nos condoléances aux familles

**Nos sincères condoléances
aux familles**

MARIAGE

M. Christophe VALERIE
et Mme Merryl, Nathalie,
Martine CAMPION ;
16/10/2021

**Nos félicitations
aux heureux mariés**

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée au public	13h30 – 17h30
Mardi	08h30 – 12h30	Fermé
Mercredi	09h00 - 12h00	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14h00 à 18h00
Samedi	09h00 - 12h00	Fermé



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En cas de besoin en dehors des jours
et horaires d'ouverture, contact au 06.08.41.56.76

Janvier : ● Lundi 03/01/2022 De 10h30 à 12h00

● Lundi 17/01/2022 De 10h30 à 12h00

Février : ● Mercredi 02/02/2022 - De 17h00 à 18h30

● Lundi 07/02/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 16/02/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 21/02/2022 De 10h30 à 12h00

Mars : ● Mercredi 02/03/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 07/03/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 16/03/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 21/03/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 30/03/2022 De 17h00 à 18h30

Avril : ● Lundi 04/04/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 13/04/2022 De 17h00 à 18h30

● Mercredi : 27/04/2022 De 17h00 à 18h30



Horaires d'ouverture de la Mairie (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée au public	14h00 à 18h00
Mardi	08h00 - 12h00	14h00 à 18h00
Mercredi	08h00 - 12h00	Fermé
Jeudi	08h00 - 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	08h00 - 12h00	14h00 à 18h00
Samedi	09h00 - 12h00	Fermé

Pharmacies de gardes



Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 01/01/2021 au 07/01/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 07/01/2021 au 14/01/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 14/01/2021 au 21/01/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 21/01/2021 au 28/01/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 28/01/2021 au 31/01/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 01/02/2022 au 04/02/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 04/02/2022 au 11/02/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 11/02/2022 au 18/02/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 18/02/2022 au 25/02/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 25/02/2022 au 28/02/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 01/03/2022 au 04/03/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 04/03/2022 au 11/03/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 11/03/2022 au 18/03/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 18/03/2022 au 25/03/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 25/03/2022 au 31/03/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 01/04/2022 au 01/04/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 01/04/2022 au 08/04/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 08/04/2022 au 15/04/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 15/04/2022 au 22/04/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 22/04/2022 au 29/04/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 29/04/2022 au 30/04/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11